Nations Unies

S/PV.7701



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7701e séance

Vendredi 27 mai 2016, à 15 h 5

New York

Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Shen Bo
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	Mme Schwalger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Fesko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/460)

16-15149 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/460)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Stephen O’Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. O’Brien, qui participe à la séance d’aujourd’hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/460, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O’Brien.

M. O’Brien (*parle en anglais*) : Je suis rentré hier d’une ville appelée Reyhanlı, en Turquie, de l’autre côté de la frontière syrienne. Ce que j’y ai vu est atroce : des orphelins syriens, filles et garçons, aussi bien des enfants qui commencent à peine à marcher que de jeunes adolescents n’ayant plus de famille pour prendre soin d’eux. Je me suis rendu dans un hôpital et j’ai rencontré des Syriens qui avaient été blessés après que le camp pour personnes déplacées où ils ont fui pour échapper à la violence eut été lui-même bombardé dernièrement. Je me suis assis au chevet du docteur Mazen qui lutte contre la mort après avoir été gravement atteint à la tête, à l’abdomen et au visage lors du raid aérien qui a visé, le 27 avril, l’hôpital Al-Qods situé dans la partie est d’Alep alors qu’il s’acharnait à sauver des vies. À peine a-t-il trouvé la force de murmurer « la paix, s’il vous plaît ». J’ai rencontré des familles de réfugiés traumatisées par les effets de cinq années de guerre incessante qui ne rêvent que de retourner en Syrie pour y mener une vie normale.

J’ai promis de faire connaître leur situation au Conseil de sécurité. J’ai promis de jeter la lumière encore une fois sur la détérioration constante et dramatique de la situation en Syrie. Mais, à vrai dire, les mots me manquent pour expliquer en détail comment par leurs actes les parties au conflit ont mené à la destruction d’un pays et de son peuple. Tandis que la guerre se poursuit, ce sont des civils et des enfants innocents qui continuent d’être exposés à des niveaux de souffrance encore plus élevés qu’on aurait pu imaginer voilà cinq ans.

Je reste particulièrement préoccupé par la recrudescence de la violence dans différentes parties du pays et par son impact sur les civils. Les attaques aveugles contre les civils et les infrastructures civiles, notamment les écoles, les hôpitaux, les mosquées et les marchés, se poursuivent en toute impunité et au mépris total du droit international humanitaire. Au début du mois de mai, des dizaines de civils ont été tués et blessés par des frappes ayant ciblé deux camps pour personnes déplacées à Sarmada, dans la province d’Edleb. Il s’agit d’endroits où les gens se sont réfugiés pour échapper au conflit. L’une de ces frappes aurait touché une tente faisant office d’école, tuant huit enfants. Rien que cette semaine, plusieurs attentats terroristes ont coûté la vie à plus de 100 civils dans les villes côtières de Jablé et Tartous. Plus de 40 patients et membres de leur famille qui les accompagnaient ont été tués, et 35 autres personnes ont été blessées lorsqu’un kamikaze est entré dans l’hôpital de Jablé et a actionné sa ceinture d’explosifs. Un médecin urgentiste et deux infirmières ont été tués et 11 autres membres du personnel de santé ont été blessés dans l’explosion. De même, l’hôpital Ziad Al-Buqaa – le dernier hôpital encore opérationnel de Khan el-Chih qui fournit des services aux populations de Khan el-Chih, de Zakia et des zones environnantes – aurait été touché par des barils d’explosifs le 17 mai. L’hôpital offrait des services médicaux à 4 200 patients par jour et desservait une population d’environ 100 000 personnes.

Le recours continu au siège et à la famine comme arme de guerre est répréhensible. Nous suivons continuellement l’évolution de la situation sur le terrain partout en Syrie et, selon les informations les plus récentes, nous estimons maintenant à près de 592 700 le nombre de personnes vivant actuellement dans des zones assiégées. y inclus les 452 700 personnes assiégées par le Gouvernement syrien dans différents endroits du

Rif-Damas, ainsi que dans le quartier de Waar de la ville d'Homs, un quartier où je me suis moi-même rendu il y a quelques mois à peine et qui est bouclé depuis mars. Ailleurs, 110 000 personnes sont assiégées par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) à Deir el-Zor, 20 000 personnes par des groupes armés non étatiques et le Front el-Nosra à Fouaa et Kafraya dans la province d'Edleb, et 10 000 par le Gouvernement syrien et les groupes armés non étatiques à Yarmouk, près de Damas.

Ces chiffres sont choquants, car ils montrent la grave détérioration de la situation des civils alors même qu'une cessation des hostilités est en vigueur. Selon le tout dernier rapport du Secrétaire général (S/2016/460), le nombre exact de personnes dans les zones assiégées à Deir el-Zor, Fouaa, Kafraya et Yarmouk est de 517 700 – ce nombre était auparavant estimé à 486 700. C'est l'évolution de la situation sur le terrain qui a permis d'obtenir des chiffres plus exacts. Mais j'insiste pour dire que ces chiffres sont vraiment choquants. Aujourd'hui, 592 700 personnes vivent dans des zones assiégées en raison de la terrible détérioration de la situation à Waar, de l'autre côté de la ligne même que j'ai moi-même traversée l'an dernier, comme j'en ai informé en détail le Conseil.

Le châtiment infligé aux civils au moyen de tactiques d'assiègement doit cesser immédiatement. La responsabilité première incombe à la partie qui maintient le siège et qui prive les personnes régulièrement et systématiquement des produits et services de première nécessité et les empêche de circuler librement. Mais les autres parties qui mènent des activités militaires dans ou à partir de zones peuplées, mettant en péril leur sécurité, portent aussi une part de responsabilité dans les immenses souffrances endurées dans les zones assiégées. Et nous ne pouvons ignorer le fait que beaucoup, de tous les côtés, profitent largement et aux dépens des civils innocents de leur capacité de contrôler les produits qui parviennent par des voies officieuses et irrégulières.

La situation humanitaire et en matière de protection dans de nombreuses zones difficiles d'accès demeure critique, notamment dans certaines qui sont sur le point d'être assiégées. Je reste extrêmement préoccupé par la situation de centaines de milliers de civils dans la zone rurale située au nord de Homs, en particulier dans les villes de Rastan, Talbissé et Taldo, ainsi que dans la zone adjacente du Habarnafse, dans la zone rurale de Hama. La liberté de circulation des habitants de ces régions est entravée et leur accès à l'eau potable, aux produits alimentaires et aux soins médicaux est réduit. Les convois humanitaires qui sont parvenus dernièrement aux zones rurales situées au nord de Homs sont vitaux mais doivent être suivis par un élargissement de l'accès si nous voulons atténuer les souffrances des civils.

La situation des civils dans tout le gouvernorat d'Alep demeure alarmante. Au nord d'Alep, de l'autre côté de la frontière turque, la situation de dizaines de milliers de personnes est précaire, dont beaucoup ont été déplacées à plusieurs reprises rien que cette année par les violents combats entre des groupes armés non étatiques et l'EIIL. Ces combats se poursuivent encore aujourd'hui et risquent de provoquer davantage de déplacements et de vulnérabilité dans les zones frontalières.

Dans la ville d'Alep, les combats ont continué d'affecter les civils ces dernières semaines et ont aussi eu un impact sur les opérations humanitaires. Le centre d'opérations des Nations Unies situé dans l'ouest de la ville a été à plusieurs reprises touché par des bombardements, tandis que l'acheminement de l'aide par la frontière pour venir en aide à 300 000 personnes dans l'est de la ville d'Alep, le long de la route Castello, la dernière encore ouverte dans la zone, a été maintes fois fermée du fait de frappes aériennes et de violents combats.

La réalité actuelle en Syrie ne doit ni ne peut être acceptée. Il ne devrait jamais y avoir d'impunité pour un comportement qui fait totalement fi du droit international humanitaire et des résolutions du Conseil de sécurité, et qui cause d'immenses souffrances humaines. Il faut qu'un jour tous les responsables aient à répondre de leurs actes.

Malgré un environnement extrêmement difficile, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires continuent inlassablement de s'efforcer de répondre aux besoins humanitaires urgents de la population syrienne. Des millions de personnes ont reçu une aide en avril, alors que l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé ont lancé une autre campagne nationale de vaccination pour atteindre 2 millions d'enfants. Et les cargaisons venues d'au-delà de la frontière ont fourni une aide alimentaire à plus d'un million de personnes, ainsi que d'autres types d'assistance à des dizaines de milliers d'autres.

Les opérations interinstitutions à travers la ligne de front en faveur des zones assiégées et difficiles

d’accès et autres sites prioritaires se sont poursuivies, atteignant plus de 800 000 personnes cette année, et beaucoup d’entre elles plus d’une fois. Nous avons tout dernièrement pu avoir accès à la partie est d’Harasta assiégée avec des vivres et d’autres fournitures humanitaires pour 10 000 personnes – la première fois depuis mars 2013, soit en plus de trois ans. En outre, depuis le 10 avril, le Programme alimentaire mondial a pu effectuer 44 parachutages à haute altitude au-dessus de la ville assiégée de Deir el-Zor. Ces parachutages signifient que 762 tonnes d’aide alimentaire d’urgence, distribuées par le Croissant-Rouge arabe syrien sur le terrain, sont parvenues à environ 100 000 personnes.

Mais plusieurs semaines de parachutages ont apporté une quantité de produits alimentaires équivalente à ce qu’aurait apporté un seul convoi. Je répète : plusieurs semaines de parachutage ont apporté une quantité de produits alimentaires équivalente à ce qu’aurait apporté un seul convoi par route, et le Conseil ne doit avoir aucun doute quant aux difficultés que rencontrent nos partenaires pour acheminer l’aide par voie aérienne. Les parachutages sont une solution à laquelle on recourt en dernier ressort. Ils sont coûteux, dangereux et techniquement très difficiles. Mais, comme je l’ai déjà dit, la gravité et l’ampleur des besoins signifient que l’ONU doit envisager de telles options, mais seulement en dernier ressort, et elle ne doit pas oublier de demander l’accord du Gouvernement syrien.

L’ingérence délibérée des parties, notamment le Gouvernement syrien, et les restrictions par elles imposées continuent d’entraver l’acheminement efficace de l’aide. Par exemple, le 20 avril, les organismes des Nations Unies ont présenté leurs demandes de convois interinstitutions pour le mois de mai, qui visaient notamment à apporter une aide à 904 750 personnes dans le besoin dans 35 zones assiégées, difficiles d’accès et prioritaires situées au-delà des lignes de front. Les autorités syriennes n’ont approuvé intégralement les demandes d’accès qu’à 14 zones pour y prêter assistance à 224 000 personnes, et elles ont approuvé en l’assortissant de conditions concernant le type et la quantité d’assistance l’accès à huit zones pour y porter secours à quelque 306 000 personnes. Cela signifie que plus de 40 % des populations ciblées, notamment à Alep, Waar et Talbissé, n’ont pu recevoir des produits de première nécessité et des vivres. Je suis bien sûr profondément préoccupé par cet état de fait. Nous avons récemment présenté nos demandes pour le mois de juin, qui visent notamment à apporter une aide à 1,1 million de personnes dans le besoin dans 34 zones assiégées, difficiles d’accès et prioritaires situées au-delà des lignes de front, notamment toutes les zones auxquelles nous n’avons pas eu accès en mai. J’appelle le Gouvernement syrien à approuver intégralement ces demandes d’accès et à lever toutes les conditions, en particulier en ce qui concerne le type ou la quantité d’aide qui peut être acheminée.

Même pour les zones vers lesquelles l’acheminement d’une aide avait été autorisé pour le mois de mai, le Gouvernement syrien a considérablement limité la capacité de l’ONU d’atteindre les populations dans le besoin. Un convoi et une mission d’évaluation qui devaient se rendre le 12 mai à Daraya, où 4 000 civils sont assiégés depuis près de quatre ans, ont dû être annulés du fait de restrictions impensables imposées à la dernière minute par les forces de sécurité gouvernementales. Au dernier poste de contrôle, les forces gouvernementales ont retiré toutes les fournitures de base, notamment des articles pour nourrissons. Aucune conclusion ne peut en être tirée autre que la volonté de punir plus encore les civils, et cette fois-ci les nourrissons. De même, un convoi interinstitutions qui était supposé arriver à Moudamiyet le 14 mai n’a pu effectuer de livraison. Les représentants des forces de sécurité qui étaient censés se rendre à l’entrepôt pour surveiller le chargement des articles humanitaires ne sont pas venus, contrairement à ce qui avait été convenu et malgré des efforts constants déployés à divers niveaux dans ce sens. En conséquence, le convoi n’a pas été autorisé à effectuer de livraison. Dans le même temps, des groupes armés non étatiques continuent d’empêcher une mission d’évaluation des Nations Unies de se rendre dans les villes assiégées de Fouaa et Kafraya, dans la province d’Edleb.

En outre, la saisie de médicaments et de fournitures médicales qui auraient permis de sauver des vies, notamment du matériel chirurgical, des trousses de sage-femme et des trousses d’urgence, s’est poursuivie, et on estime que 150 000 traitements ont été retirés de convois depuis de début de l’année. Depuis l’adoption de la résolution 2139 (2014), des fournitures médicales destinées à fournir plus de 650 000 traitements ont été retirées de convois d’aide. Outre que de telles restrictions constituent une violation des garanties et approbations précédemment obtenues du Gouvernement syrien et d’autres parties, elles sont également délibérées et cyniques et visent à infliger une souffrance supplémentaire inutile aux civils qui vivent dans les zones assiégées et difficiles d’accès.

Comme le sait le Conseil, la communauté internationale s'est réunie à Istanbul en début de semaine pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire, convoqué par le Secrétaire général. J'ai souligné au Sommet que nous devions tous honorer notre responsabilité, collectivement et individuellement, de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables et de changer véritablement la vie des personnes qui ont le plus besoin de notre aide. La Syrie est un triste exemple de la raison pour laquelle le Secrétaire général a convoqué le Sommet. Comme il l'a affirmé, nous constituons une seule et unique humanité, et nous avons une responsabilité commune non seulement de protéger la vie des personnes, mais également de leur permettre de vivre dans la dignité. Le fait est que, politiquement, nous continuons de faire cruellement défaut aux Syriens à cet égard.

Le 17 mai, le Groupe international de soutien pour la Syrie a appelé toutes les parties au conflit syrien à respecter immédiatement les clauses de la cessation des hostilités. Il a également appelé à lever tous les sièges et a exhorté le Gouvernement syrien à approuver rapidement l'ensemble des demandes de livraison présentées par l'ONU. En toute franchise, les parties au conflit, et ceux qui ont de l'influence sur elles, doivent d'urgence prendre des mesures décisives à cet effet qui auront une incidence directe et positive sur la vie des Syriens sur le terrain.

Cependant, je tiens à affirmer clairement que la protection des civils et l'octroi d'un accès aux populations ne doivent jamais être subordonnés à des négociations politiques ou servir de monnaie d'échange pour passer des accords ad hoc sur le terrain. Ce sont des principes fondamentaux du droit international humanitaire qui doivent être respectés par les parties et tous ceux qui les soutiennent. Il faut garantir l'accès aux populations dans le besoin, non pas au tiers de ces personnes, mais à leur totalité; non pas des livraisons ponctuelles, mais un accès humanitaire soutenu, immédiat et sans entrave dans tout le pays; un accès non seulement pour administrer des vaccins, mais également pour fournir tous les articles nécessaires, notamment du matériel médical et chirurgical, sur la base de l'évaluation des besoins effectuée par l'ONU. Les sièges doivent être levés définitivement, et immédiatement. Ils sont en place aujourd'hui uniquement du fait d'une volonté insuffisante d'y mettre fin. Des millions de femmes, d'hommes et d'enfants et, comme je l'ai mentionné au début de ma déclaration, le docteur Mazen – qui luttent pour leur vie dans ce lit d'hôpital à Reyhanlı et dans toute la Syrie – tous dépendent de la mobilisation immédiate du Conseil.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je m'attendais à ce que le Secrétaire général adjoint commence sa déclaration en présentant ses condoléances au Gouvernement et au peuple syriens pour les centaines de civils innocents qui ont été tués à Jablé et Tartous il y a quelques jours. Le Conseil a dénoncé les faits et présenté ses condoléances dans une déclaration à la presse il y a deux jours.

Comme le Conseil, j'ai été surpris d'entendre ce qu'a dit le Secrétaire général adjoint sur sa visite en Turquie et ce qu'il a observé sur place – des choses surprenantes, comme il l'a décrit, dans des camps de réfugiés syriens en Turquie. Il a vu des enfants qui n'avaient rien à manger. Ce que je souhaite lui demander, ainsi qu'au Conseil, c'est ce qu'il est advenu des milliards promis durant plusieurs conférences organisées au Koweït et ailleurs pour venir en aide aux pays d'accueil que sont la Turquie, la Jordanie et le Liban. Qu'est-il advenu de la propagande dans les pays du Golfe et dans d'autres pays qui parle des camps de réfugiés comme s'il s'agissait d'hôtels cinq étoiles? Pourquoi le Secrétaire général adjoint ne sait-il rien du clerc saoudien, Abdullah Al-Muhaysini, qui recrute des enfants et fait office de mufti du groupe terroriste Ahrar el-Cham, qui étend son emprise dans le nord d'Alep et à Edleb? Ce sont des faits que nous devons examiner. Ce qu'il a dit sur Jablé et Tartous, qui ont été prises pour cible d'attentats-suicide commandités par Ahrar el-Cham, représente une description incomplète, pour rester poli. Il sait parfaitement que Daech et Ahrar el-Cham ont revendiqué ces actes de terrorisme, et il connaît donc fort bien l'identité des auteurs.

Certains membres du Conseil prétendent se soucier de la situation humanitaire et de la protection des droits de l'homme en Syrie. Ces États tiennent des réunions, font des déclarations et publient des communiqués à gauche et à droite, comme si c'étaient des colombes qui ne se souciaient que de la prospérité, de la stabilité, de la paix et des intérêts du peuple syrien. C'est ainsi qu'ils se présentent. Cependant, la réalité est toute autre car toute personne avisée n'a qu'à examiner le comportement de ces États et se rendra compte qu'ils jouent un rôle clef

dans les souffrances et le sort tragique du peuple syrien, ainsi que dans la manière dont ce peuple est exploité, comme nous le rappellent les résultats des interventions remarquables faites en Syrie, en Iraq, en Libye et ailleurs pour protéger les civils.

Comme tout le monde le sait, ces États continuent d'appuyer et de protéger des groupes terroristes en Syrie, en couvrant leurs crimes et méfaits au sein du Conseil de sécurité. On a pu le constater à nouveau lorsque certains États ont refusé de faire droit à la demande présentée par la Fédération de Russie d'inscrire Ahrar el-Cham et Jeïch el-Islam sur la liste des organisations terroristes du Conseil de sécurité, alors que ces deux organisations sont alliées au Front el-Nosra, qui est une organisation terroriste, et commettent des actes terroristes au quotidien. Jeïch el-Islam prend pour cible des maisons de civils à Damas et à Alep et dans d'autres villes. Ahrar el-Cham commet des attentats-suicides à la bombe, dont les derniers ont été perpétrés en collaboration avec Daech à Jablé et à Tartous en Syrie, comme je l'ai dit il y a quelques jours. Ces attentats ont coûté la vie à des centaines d'innocents. Hier, ces mêmes États ont refusé de faire droit à la demande du Gouvernement syrien d'inscrire Jaish-e-Mohammed sur la liste des organisations terroristes.

L'absurdité atteint son comble quand ces mêmes États qualifient ces organisations terroristes de membres de l'opposition syrienne armée modérée et les invitent à participer aux pourparlers de Genève, comme s'il y avait un terrorisme modéré et un autre terrorisme – le terrorisme extrémiste- ou comme s'il y avait un terrorisme licite et un autre terrorisme – le terrorisme illicite. Pire encore, ces États autorisent les représentants de ces entités à entrer dans leurs pays et à avoir accès aux médias. Cela a été notamment le cas en ce qui concerne le chef du Front el-Nosra, qui a été reçu par la chaîne qatarie Al-Jazeera à plusieurs reprises, et l'individu chargé des relations extérieures au sein d'Ahrar el-Cham, qui a fait une tournée aux États-Unis en janvier, avec un passeport britannique. Son interview a été publiée dans le *Washington Post*, le 18 juillet 2015, et dans le *Telegraph*, le 21 juillet 2015, dans le cadre d'une tentative de redorer le blason de cette organisation terroriste. Ces organisations terroristes sont utilisées à des fins de chantage politique et pour atteindre des objectifs précis.

Cela transparaît dans les déclarations des représentants de ces États – notament les Ministres des affaires étrangères de l'Arabie Saoudite et de la Turquie, ainsi que d'autres pays –, qui menacent clairement de continuer à appuyer le terrorisme en Syrie s'il n'y a pas de changement de régime. Ces mêmes États imposent des sanctions économiques unilatérales et illégales au peuple syrien, ce qui ne fait qu'exacerber ses souffrances et représente un lourd fardeau pour les secteurs public et privé, qui essaient d'assurer la fourniture des vivres et des médicaments et de satisfaire les besoins essentiels de la population. Cette situation a contraint une partie de la population à quitter la Syrie à cause de l'insécurité et de l'absence de moyens de subsistance, mais le Conseil ferme les yeux sur cet aspect tragique de la situation humanitaire en Syrie.

Comment pouvons-nous parler de mettre fin aux souffrances et à la tragédie du peuple syrien à l'intérieur et à l'extérieur du pays et de mettre fin à la crise humanitaire en Syrie? Comment pouvons-nous en parler alors que la situation humanitaire est politisée par certains pour atteindre des objectifs précis, comme si ces souffrances n'étaient qu'un outil de marchandage politique ou économique pour certains gouvernements? La bassesse de ces comportements se reflète dans les déclarations faites par le Président Erdoğan il y a quelques jours, quand il a menacé de saboter l'accord conclu entre la Turquie et l'Union européenne concernant les réfugiés si les citoyens turcs ne bénéficiaient pas d'une exemption de visa pour entrer dans les pays européens. Comment la situation humanitaire pourrait-elle s'améliorer alors que le Président Erdoğan utilise le territoire turc, y compris les couloirs humanitaires des Nations Unies, comme une zone de transit pour des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers? En outre, le régime turc fournit des armes aux terroristes et se sert des convois humanitaires comme couverture.

On dirait que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ne sait rien de tout cela, alors que je lui en ai parlé à plusieurs reprises. Par ailleurs, nous avons attiré l'attention des membres du Conseil de sécurité sur cette question avec force détails, dans des dizaines de communications officielles. Comme on le sait, le régime d'Erdoğan emprisonne les douaniers, les juges et les journalistes qui dénoncent cette situation. Pourquoi le Secrétariat a-t-il récompensé le régime d'Erdoğan en tenant le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire à Istanbul alors que ce régime permet le recrutement des enfants dans les camps de réfugiés?

Comment peut-on mettre un terme à la crise sans traiter des violations par l'Arabie saoudite, le Qatar et

Israël des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, en particulier la résolution 2253 (2015)? En effet, ces pays continuent de financer, de former et d'armer les groupes terroristes takfiris en faisant fi des retombées que cela a sur la sécurité et la stabilité de la région.

J'aimerais parler de la façon dont la question de l'accès humanitaire est manipulée. Le rapport du Secrétaire général (S/2016/460) décrit la situation de manière erronée et qui n'a rien à voir avec la réalité, en se basant sur des sources inconnues et non fiables. Il y a deux jours, nous avons adressé deux lettres identiques au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général à ce sujet, mais je me contenterai de mettre en exergue les points suivants.

L'affirmation selon laquelle le Gouvernement syrien aurait empêché l'acheminement de l'aide humanitaire à Daraya est tout à fait erronée. En effet, le Gouvernement syrien a permis à l'Organisation des Nations Unies et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'entrer à Daraya le 17 mai en vue de la fourniture de l'aide humanitaire, comme cela avait été convenu. Toutefois, le représentant du CICR a informé le Ministère des affaires étrangères qu'il n'était pas en mesure d'entrer à Daraya pour des raisons logistiques, administratives et de sécurité. Quant au débat lancé par certains concernant les fournitures médicales, le Gouvernement syrien autorise l'acheminement des fournitures médicales dans toutes les régions à l'exception des articles susceptibles d'être utilisés par les terroristes.

Le Gouvernement syrien est prêt à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour régler tous les problèmes concernant l'acheminement de l'aide, le cas échéant. En ce qui concerne l'autorisation des convois interinstitutions, je rappelle que l'ONU a présenté 26 demandes de convois d'aide humanitaire interinstitutions pour les zones sensibles en mai, dans le cadre du plan mensuel. Le Gouvernement syrien en a accepté 19. Je le répète, 19 ont été acceptées, mais au 24 mai, il y a deux jours, l'ONU n'avait acheminé que trois convois sur les 26 demandés. Le Gouvernement syrien en a accepté 19 et l'ONU n'a envoyé que trois convois d'aide humanitaire interinstitutions. S'il y a parfois des retards dans l'octroi des autorisations et leur mise en œuvre, c'est parce que nous nous soucions de la sécurité des travailleurs humanitaires et voulons faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne à ceux à qui elle est destinée.

Le Gouvernement syrien reste déterminé à réduire les souffrances humanitaires de son peuple. Nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nationales qui s'imposent pour atteindre cet objectif. Nous continuerons de coopérer avec l'ONU et d'en faciliter le travail, mais la coopération n'est pas une voie à sens unique. L'ONU doit elle aussi coopérer et coordonner les actions avec le Gouvernement syrien, et le consulter, en ce qui concerne l'aide humanitaire, au lieu de le critiquer et de douter inutilement de ses intentions. En cinq années de crise, ce n'est que grâce à la coopération du Gouvernement syrien que l'ONU et les autres organisations internationales ont pu fournir chaque mois une aide humanitaire à des millions de personnes.

Enfin, si nous parlons souvent du danger du terrorisme et de l'importance de lutter contre ce fléau, cela ne veut pas dire que nous ne comprenons pas l'ampleur de la crise humanitaire dans certaines régions de la Syrie ou que nous ne comprenons pas à quel point il importe d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. Au contraire, nous ne le comprenons que trop bien. Toutefois, nous estimons que pour mettre durablement fin à la crise humanitaire, nous devons traiter cette question avec sérieux et nous attaquer au terrorisme appuyé de l'extérieur et à toute ingérence étrangère dans nos affaires intérieures – plutôt que par le biais de contributions financières annoncées pour la forme à diverses conférences, même si ces contributions ont leur importance.

Le Gouvernement syrien souligne l'importance du volet politique. Nous avons participé aux pourparlers de Genève avec sérieux et demeurons engagés en faveur de ces pourparlers. Le problème est que certains États ont imposé la délégation de Riyad comme seul interlocuteur. Cette délégation est venue avec des conditions préalables dans le but de faire échouer les pourparlers, comme en atteste le fait qu'elle s'en est retirée à plusieurs reprises, sur instruction directe de ses commanditaires.

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je ne veux pas prendre trop de temps ici, mais je suis frappée par le nombre de faits allégués par l'Ambassadeur de la Syrie qui portent atteinte à la réputation de l'ONU et des travailleurs humanitaires courageux qui tentent d'acheminer de la nourriture à des personnes qui, pour un grand nombre, risquent de mourir de faim. Il me semble quelque peu surprenant d'entendre un gouvernement qui retire le lait maternisé, les anesthésiques et le matériel chirurgical des convois et

ne daigne même pas répondre aux demandes successives de l'ONU, accuser cette dernière de ne pas acheminer de convois alors que des gens meurent de faim. Toutefois, l'autorité sur la question, ce n'est pas moi, mais le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je voudrais donc demander au Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de répondre à certaines des allégations formulées par l'Ambassadeur de la Syrie.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Comme je l'ai dit à maintes reprises, la seule autorité que j'aie en la matière est que je m'efforce de recueillir les faits auprès des meilleures sources possibles, qu'il s'agisse de faits que nous constatons de nos propres yeux sur le terrain ou de faits qui sont corroborés par ceux en qui nous avons confiance, et de les transmettre au Conseil de sécurité d'une manière totalement honnête et équitable. Lorsque des faits nous sont signalés, et non pas constatés *de visu*, nous jugeons de la qualité de ces signalements. Aussi, à la lumière des meilleures informations dont nous disposions, je maintiens tous les faits que j'ai énoncés dans la déclaration que je viens de faire au Conseil.

Je peux certainement confirmer les faits que j'ai mentionnés au début de ma déclaration, car j'y ai assisté personnellement. Je pense notamment au docteur Mazen : je me trouvais à son chevet, alors qu'il luttait pour la vie et avait à peine la force de parler. Tout ce qu'il a pu murmurer, c'est « La paix, s'il vous plaît ». Je crois que cela résume parfaitement la raison pour laquelle nous devons nous élever au-dessus des querelles de chiffres, qui ne rendent pas compte – loin s'en faut – des besoins fondamentaux de ceux qui font tout ce qui est leur pouvoir pour aider les autres ou qui continuent de se battre après cinq ans d'un conflit qui pourrait prendre fin, pour peu qu'il y ait une volonté politique suffisante, notamment de la part du Gouvernement, qui, lui, présente une réalité qui est toute autre. Je maintiens les faits que j'ai présentés et je serais heureux d'écrire au Conseil à un stade ultérieur pour lui donner d'autres détails qui pourraient s'avérer utiles.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je voudrais simplement soulever une question de procédure, ici au Conseil, parce que je crois comprendre que cette séance était censée être une réunion d'information suivie de consultations. Allons-nous discuter de l'exposé de M. O'Brien en séance publique ou allons-nous le faire dans le cadre de consultations? Si nous le faisons en public, alors nous devrions entamer le débat ici, mais dans le cas contraire, je pense que nous devrions avoir cette discussion dans le cadre de consultations.

Le Président (*parle en arabe*) : Le Président du Conseil ne peut empêcher quiconque de prendre la parole, mais je propose que nous commencions nos consultations afin que nous puissions entendre M. O'Brien.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne, qui souhaite faire une nouvelle déclaration.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je regrette de devoir prendre à nouveau la parole. Je serai bref. Je voudrais dire que j'ai, moi aussi, présenté des faits irréfutables. Nous sommes tout à fait disposés à entendre toute explication qui pourrait contredire ce que j'ai dit. Nous ne voulons pas porter atteinte à la réputation de l'ONU, car nous en sommes l'un des États Membres fondateurs. Je suis ici en tant que représentant de cet État Membre. Nous sommes fiers d'être l'un des États Membres fondateurs et avons toujours défendu inlassablement l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, l'Organisation n'est pas exclusivement composée d'anges; ce sont ses démons que je veux combattre.

La représentante des États-Unis a fait observer que je n'ai pas mentionné le rapport du Secrétaire général (S/2016/460), mais c'est inexact. Tout ce que j'ai dit concernait ce rapport. Nous ne portons pas d'accusations, mais nous appelons l'attention des membres du Conseil sur les problèmes liés à l'aide humanitaire. Nous avons dit à plusieurs reprises que la Turquie utilisait les corridors de l'ONU pour faire passer des armes. M. O'Brien et ses collègues n'ont pas répondu à ces propos.

Il a été démontré récemment, selon des sources turques, que le régime d'Erdoğan utilise les points de passage de l'aide humanitaire pour faire parvenir des armes aux terroristes. Il a condamné à des peines de prison des juges, des agents des douanes et des agents de sécurité. Si ces propos constituent une attaque contre l'ONU, cela signifie que les informations qui nous ont été fournies depuis la Turquie sont erronées. L'Ambassadrice des États-Unis d'Amérique nous a dit que les informations dont elle dispose contredisent ma déclaration.

L'ONU a provoqué des catastrophes dans plus d'un pays, en Libye et en Iraq par exemple. Je ne tiens

pas à en dire davantage car la situation de l'Afrique est sous nos yeux. Chacun sait ce qui se passe en Afrique. Nous voulons que l'ONU soit le reflet de la Charte. Nous ne voulons pas d'une nouvelle Charte non écrite, ni de nouvelles règles de travail non écrites. En tant qu'États Membres, nous défendons les dispositions de la Charte, et la dignité et la souveraineté des États, et non les atteintes incessantes à leur souveraineté, lesquelles sont ensuite dissimulées derrière la protection des civils et la fourniture d'une aide humanitaire.

Le Président (*parle en arabe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 50.